

PROFIL SANTÉ 2021

CPTS Chalonnes-sur-Loire



CPTS CHALONNES-SUR-LOIRE : 14 COMMUNES

BÉHUARD
CHALONNES-SUR-LOIRE
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE
CHADEFONDS-SUR-LAYON
DENÉE
MAUGES-SUR-LOIRE
LA POSSONNIÈRE
ROCHEFORT-SUR-LOIRE
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX
SAVENNIÈRES
VAL-DU-LAYON



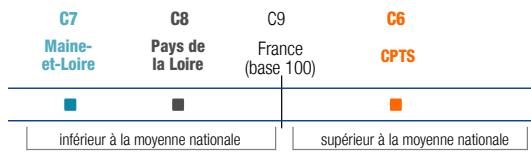
C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale		
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	CPTS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métrop.	France				
		C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9					
A - DÉMOGRAPHIE													
1	Habitants	48 757		+0,1%		815 883	3 781 423	64 844 037					
2	Solde naturel		+78			+1 837	+5 974	+143 595					
3	Solde migratoire		+5			+ 609	+14 298	+46 288					
4	Nouveaux arrivants	3 126	6%	nc		7%	7%	6%		■	■		
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	394	13%	nc		12%	13%	12%		■	■		
6	Natalité	455	9,3‰	-4,7%		10,4‰	10,4‰	11,0‰		■	■		
7	0-5 ans	3 770	8%	-2,7%		7%	7%	7%		■	■		
8	6-17 ans	8 521	17%	+0,7%		16%	16%	15%		■	■		
9	18-24 ans	2 751	6%	-1,3%		9%	8%	8%		■	■		
10	25-64 ans	24 541	50%	-0,6%		49%	50%	51%		■	■		
11	65 ans et plus	9 386	19%	+2,6%		19%	20%	20%		■	■		
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	687	7%	+3,0%		7%	7%	6%		■	■		
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	1 100	35%	nc		40%	40%	42%		■	■		
14	Vieillissement				0,71	0,73	0,79	0,81		■	■		
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL													
Ménages et familles													
15	Ménages	19 517		+0,7%		355 170	1 658 355	28 733 024					
16	Personnes par ménage			-0,6%	2,5	2,3	2,3	2,2		■	■		
17	Personnes seules	5 223	27%	+1,2%		35%	35%	36%		■	■		
18	Couples sans enfant	6 283	32%	-0,3%		29%	29%	27%		■	■		
19	Couples avec enfant(s)	6 616	34%	-1,1%		27%	27%	26%		■	■		
20	Familles monoparentales	1 206	6%	+4,7%		7%	7%	10%		■	■		
21	Familles nombreuses	1 623	22%	-1,2%		22%	20%	18%		■	■		
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans													
22	Non-scolarisés	1 442		nc		28 506	126 029	2 114 867					
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	132	9%	nc		15%	14%	17%		■	■		
24	Non-scolarisés avec niveau de formation Bac+2 ou plus	419	29%	nc		28%	30%	29%		■	■		
25	Actifs	1 982	72%	+0,1%		58%	61%	56%		■	■		
26	Chômage	451	23%	+0,1%		26%	25%	28%		■	■		
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans													
27	Personnes à bas niveau de formation	4 063	17%	nc		19%	17%	19%		■	■		
28	Personnes avec niveau de formation Bac+2 ou plus	8 179	34%	nc		32%	34%	37%		■	■		
29	Actifs	20 858	85%	+0,4%		84%	83%	82%		■	■		
30	Chômage	1 520	7%	+1,1%		11%	10%	12%		■	■		
Activité professionnelle													
31	Personnes en âge de travailler	29 318		-0,1%		2 297 830	40 332 602						
32	Actifs	23 056	79%	+0,2%		75%	76%	74%		■	■		
33	Salariés n'étant pas en CDI	2 638	14%	+0,6%		17%	16%	16%		■	■		
34	Concentration d'emplois	14 676		-0,5%	69	97	99	98		■	■		
Professions et catégories socioprofessionnelles													
35	Agriculteurs	816	3%	-0,1%		2%	2%	1%				//	
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 428	5%	-0,1%		4%	4%	4%		■	■		
37	Cadres	2 643	9%	+1,8%		9%	10%	12%		■	■		
38	Employés	6 057	21%	-0,5%		20%	20%	21%		■	■		
39	Ouvriers	6 161	21%	-2,2%		21%	20%	16%		■	■		
Revenus et situations de fragilité sociale													
40	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	397	5%	nc		9%	9%	12%	■	■			
41	Allocataires CAF dont prestations CAF>50 % des ressources	916	11%	nc		17%	17%	22%	■	■			
42	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	489	1,9%	+1,6%		2,4%	2,6%	3,0%	■	■			

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). **C3** : effet (de personnes, décès...) pour la CPTS. **C4** : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS.

C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : $\downarrow\downarrow$ baisse marquée ; \downarrow baisse modérée ; \leftrightarrow relative stabilité ; \uparrow hausse modérée ; $\uparrow\uparrow$ hausse marquée (cf. précisions p. 7). **C6** : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec le Maine-et-Loire, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). **C7** : valeur départementale de l'indicateur. **C8** : valeur régionale de l'indicateur. **C9** : valeur nationale de l'indicateur.

ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. **nd** : non disponible.
nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale		
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	CPTS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métrop.			
		C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9		France	
C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ											
43	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	7 700	19%	nc	85	90	93	100	■ ■ ■	■ ■ ■	CPTS Chalonnes
44	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	1 020	2,1%	nc	93	96	95	100	■ ■ ■	■ ■ ■	Maine-et-Loire
45	Passages dans les services d'urgences	9 790	nc	201	257	248	nd				Pays de la Loire
46	Personnes hospitalisées en court séjour	7 500	15%	nc	97	101	102	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
47	Mortalité générale - deux sexes	434	8,9‰	↔	98 (ns)	92	97	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
48	Mortalité prématûrée - deux sexes	61	1,5‰	↔	81	91	98	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
49	Mortalité prématûrée - hommes	41	2,0‰	↔	78	92	101	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
50	Mortalité prématûrée - femmes	20	1,0‰	↔	83	88	92	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
51	Mortalité évitable - deux sexes	47	1,1‰	↔	86	94	102	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION											
Santé des enfants de moins d'un an (460 naissances par an)											
52	Enfants nés prématurément	30	6,3%	nc	91 (ns)	86	91	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
53	Enfants hospitalisés en court séjour	150	28%	nc	87 (ns)	90	89	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (11 750 habitants)											
54	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie*	650	6,8%	nc	80	86	92	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
55	Enfants admis en ALD	50	3,9‰	nc	87 (ns)	86	82	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
56	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	710	6,0%	nc	90	97	102	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
57	Mortalité générale	< 5	nc	nc	98	95	100		■ ■ ■	■ ■ ■	
58	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	90	0,9%	nc	68	88	91	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
59	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	90	0,8%	nc	102 (ns)	99	115	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
60	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	1 430	40%	nc	131	107	107	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
61	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	640	32%	nc	131	105	108	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
62	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	165	1,3%	↑	cf. C4	1,2%	1,5%	2,0%	■ ■ ■	■ ■ ■	
63	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	139	1,6%	nc		2,5%	2,8%	3,1%**	■ ■ ■	■ ■ ■	
Santé des jeunes de 18-24 ans (2 750 habitants)											
64	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie*	130	5,8%	nc	78	95	98	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
65	Jeunes admis en ALD	10	4,0‰	nc	72 (ns)	83	90	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
66	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	200	6,9%	nc	81	93	98	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
67	Mortalité générale	< 5	nc	nc	86	114	100		■ ■ ■	■ ■ ■	
68	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	40	1,8‰	nc	85 (ns)	104	102	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
69	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	40	1,4‰	nc	122 (ns)	112	124	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (24 540 habitants)											
70	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	3 250	17%	nc	82	89	92	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
71	Personnes admises en ALD	400	1,6%	nc	86	91	92	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
72	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	3 570	15%	nc	98 (ns)	102	102	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
73	Mortalité générale des 25-64 ans	57	2,3‰	↔	80	91	99	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
74	Mortalité générale des 25-49 ans	12	0,8‰	↓	63	92	102	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
75	Mortalité générale des 50-64 ans	46	4,9‰	↔	86	91	98	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
76	Personnes prises en charge pour cancer*	570	2,9%	nc	92 (ns)	94	103	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
77	Personnes admises en ALD pour cancer	100	4,0‰	nc	97 (ns)	99	103	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
78	Mortalité par cancer	28	1,1‰	↔	91 (ns)	95	100	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
79	Personnes prises en charge pour maladie cardiovaseculaire*	570	2,9%	nc	78	87	93	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
80	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	2 190	11%	nc	102 (ns)	97	100	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
81	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovaseculaire	100	4,0‰	nc	99 (ns)	96	97	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
82	Mortalité par maladie cardiovaseculaire	6	0,2‰	↔	65	83	92	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
83	Personnes prises en charge pour diabète	730	3,0%	nc	74	85	83	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
84	Personnes admises en ALD pour diabète	70	2,8‰	nc	70	90	86	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
85	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	570	2,9%	nc	66	88	93	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
86	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	1 450	7,4%	nc	85	92	99	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
87	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	50	2,0‰	nc	75	80	89	100	■ ■ ■	■ ■ ■	
88	Mortalité par suicide	< 5	nc	nc	133	134	100				
89	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	0,4‰	nc	99 (ns)	91	118	100		■ ■ ■	■ ■ ■	
90	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	< 5	nc	nc	101	117	100		■ ■ ■	■ ■ ■	
91	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	270	1,1%	nc	118	117	122	100	■ ■ ■	■ ■ ■	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	CPTS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métrop.	C9		
		C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9			
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (9 390 habitants, dont 4 710 âgés de 75 ans et plus)											
92	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie*	1 660	42%	nc	87	89	92	100		■ ■	CPTS Chalonnes
93	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie*	1 950	65%	nc	94	94	95	100		■ ■	Maine-et-Loire
94	Personnes admises en ALD	560	6,1%	nc	100 (ns)	101	98	100		■ ■	Pays de la Loire
95	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	810	18%	nc	82	88	87	100		■ ■	
96	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	1 620	nc	344	405	401	nd				
97	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	1 140	25%	nc	99 (ns)	102	100	100		■ ■	
98	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	1 510	33%	nc	96 (ns)	101	99	100		■ ■	
99	Mortalité générale des 65-74 ans	52	1,3%	↔	98 (ns)	89	95	100		■ ■	
100	Mortalité générale des 75 ans et plus	321	7,0%	↔	102 (ns)	93	97	100		■ ■	
101	Personnes prises en charge pour cancer*	1 000	14%	nc	94	94	101	100		■ ■	
102	Personnes admises en ALD pour cancer	140	1,6%	nc	100 (ns)	105	105	100		■ ■	
103	Personnes prises en charge pour maladie cardiovaskulaire*	1 610	23%	nc	90	91	96	100		■ ■	
104	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	2 850	41%	nc	110	106	105	100		■ ■	
105	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	240	2,6%	nc	107 (ns)	106	101	100		■ ■	
106	Personnes prises en charge pour diabète	1 400	15%	nc	87	88	85	100		■ ■	
107	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	360	5,1%	nc	88	91	93	100		■ ■	
108	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences*	330	4,8%	nc	91 (ns)	91	89	100		■ ■	
109	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	50	5,2%	nc	82 (ns)	99	94	100		■ ■	
110	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	1 430	21%	nc	95	100	104	100		■ ■	
111	Mortalité par suicide	< 5	nc	nc	123	127	100			■ ■	
112	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	230	2,5%	nc	97 (ns)	98	99	100		■ ■	
113	Mortalité par chute	6	0,6‰	↑	113 (ns)	98	101	100		■ ■	■ ■
114	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	70	0,8%	nc	90 (ns)	86	89	100		■ ■	
115	Couverture vaccinale contre la grippe	4 290	50%	nc	94	103	103	100		■ ■	
E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ											
Cancers											
116	Personnes prises en charge pour cancer*	1 590	4,0%	nc	93	94	102	100		■ ■	
117	Personnes admises en ALD pour cancer	240	5,1‰	nc	99 (ns)	103	104	100		■ ■	
118	Mortalité par cancer	124	2,6‰	↔	105 (ns)	98	101	100		■ ■	
119	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum*	190	0,5%	nc	102 (ns)	100	99	100		■ ■	
120	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	20	0,5‰	nc	93 (ns)	104	101	100		■ ■	
121	Mortalité par cancer du côlon-rectum	16	0,3‰	↔	121 (ns)	105	101	100		■ ■	■ ■
122	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		64,1%	nd	cf. C4	61,1%	58,4%	nc			
123	Femmes prises en charge pour cancer du sein*	360	1,7%	nc	90	90	96	100		■ ■	
124	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	40	1,7‰	nc	96 (ns)	102	102	100		■ ■	
125	Mortalité par cancer du sein	9	0,4‰	↔	103 (ns)	98	100	100		■ ■	
126	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	7 970	65%	nc	114	107	105	100		■ ■	
127	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate*	250	1,3%	nc	99 (ns)	93	102	100		■ ■	
128	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	40	1,6‰	nc	109 (ns)	109	113	100		■ ■	
129	Mortalité par cancer de la prostate	8	0,3‰	↔	118 (ns)	104	107	100		■ ■	
130	Personnes prises en charge pour cancer du poumon*	60	0,2%	nc	79	85	86	100		■ ■	
131	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	20	0,3‰	nc	76 (ns)	94	93	100		■ ■	
132	Mortalité par cancer du poumon	16	0,3‰	↔	71	85	88	100		■ ■	
133	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	10	0,2‰	nc	86 (ns)	102	109	100		■ ■	
134	Mortalité par cancer des VADS	6	0,1‰	↓	93 (ns)	94	109	100		■ ■	
Maladies cardiovaskulaires											
135	Personnes prises en charge pour maladie cardiovaskulaire*	2 190	5,5%	nc	85	90	95	100		■ ■	
136	Personnes prises en charge pour maladie coronaire*	720	1,8%	nc	68	79	94	100		■ ■	
137	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral*	450	1,1%	nc	93 (ns)	93	94	100		■ ■	
138	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque*	360	0,9%	nc	85	85	87	100		■ ■	
139	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	5 050	13%	nc	106	102	103	100		■ ■	
140	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovaskulaire	340	7,1‰	nc	105 (ns)	103	100	100		■ ■	
141	Mortalité par maladie cardiovaskulaire	111	2,3‰	↓	99 (ns)	95	101	100		■ ■	
Diabète											
142	Personnes prises en charge pour diabète	2 160	4,5%	nc	82	87	84	100		■ ■	
143	Personnes admises en ALD pour diabète	140	3,0‰	nc	81	91	87	100		■ ■	
Maladies de l'appareil respiratoire											
144	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique*	1 760	4,4%	nc	82	86	90	100		■ ■	
145	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	20	0,3‰	nc	58	64	72	100		■ ■	
146	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	34	0,7‰	↔	108 (ns)	87	92	100		■ ■	

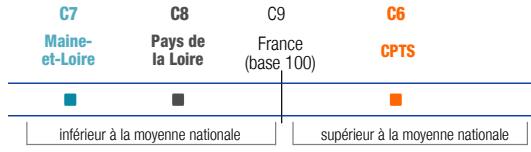
* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	CPTS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métrop.	France		
C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9					
Troubles mentaux et du comportement, suicide											
147	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 070	2,7%	nc	73	90	93	100	■	■	CPTS Chalonnes
148	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	2 940	7,4%	nc	90	96	101	100	■	■	Maine-et-Loire
149	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur*	370	0,9%	nc	71	80	88	100	■	■	Pays de la Loire
150	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies*	1 430	3,6%	nc	84	90	103	100	■	■	
151	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	130	2,7%	nc	80	88	91	100	■	■	
152	Mortalité par suicide	7	0,1%	↔	103 (ns)	128	131	100	■	■	
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool											
153	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	20	0,3%	nc	112 (ns)	103	120	100	■	■	
154	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	210	0,4%	nc	94 (ns)	104	101	100	■	■	
155	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool*	150	0,4%	nc	79	104	109	100	■	■	
156	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	6	0,1%	↓	81 (ns)	103	117	100	■	■	
Conséquences des accidents											
157	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	620	1,3%	nc	106 (ns)	106	111	100	■	■	
158	Mortalité par accident de la vie courante	22	0,4%	↔	122 (ns)	92	96	100	■	■	
159	Mortalité par accident de la circulation	< 5	nc		nc	91	110	100	■	■	
F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT											
Offre de soins de premier recours											
160	Médecins généralistes libéraux (hors remplaçants)	47	nc	96	96	84	87		■	■	
161	Médecins généralistes libéraux de moins de 60 ans (hors remplaçants)	42	nc								
162	Médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés depuis 5 ans	14	30%	nc	cf. C4	25%	25%	20%		■	
163	Médecins généralistes libéraux "désinstallés" depuis 5 ans	12	27%	nc		24%	26%	24%	■	■	
164	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes		↔	4,0	4,0	3,7	3,9		■	■	
165	Chirurgiens-dentistes libéraux (yc ODF)	15	nc	32	49	53	59	■	■		
166	Sages-femmes libérales	9	nc	54	34	31	28		■	■	// ■
167	APL aux sages-femmes		nc	16	19	20	17	■	■		
168	Infirmiers libéraux	50	nc	181	162	157	273	■	■		
169	Centres de soins infirmiers (CSI)	3	nc								
170	APL aux infirmiers		nc	85	84	78	143	■	■		
171	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	32	nc	75	100	111	126	■	■		
172	APL aux masseurs-kinésithérapeutes		nc	59	82	86	104	■	■		
173	Orthophonistes libéraux	15	nc	28	31	30	29	■	■		
174	Orthoptistes libéraux	1	nc	2,0	4,0	3,6	4,4	■	■		
175	Pédicures-podologues libéraux	14	nc	28	20	21	19	■	■		
176	Maisons de santé pluriprofessionnelles	4	nc								
177	Pharmacies	15	nc	31	30	29	32	■	■		
178	Laboratoires de biologie médicale	1	nc								
Offre pour les personnes en situation de handicap											
179	Places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap	4	nc	0,3	6,3	5,9	6,9	■ //	■	■	
180	Places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad)	0	nc	-	3,9	4,3	3,3		■	■	
181	Places en établissements pour adultes en situation de handicap	182	nc	7,8	4,4	4,8	4,2		■	■	// ■
182	Places en Etablissements et services d'aide par le travail (Esat)	29	nc	1,2	3,7	3,6	3,6	■		■	
183	Places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)	0	nc	-	1,4	1,7	1,6		■	■	
Offre pour les personnes âgées											
184	Places en établissements pour personnes âgées	1 064	nc	226	175	154	121		■	■	// ■
185	Places en Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	790	nc	168	132	129	100		■	■	■
186	Places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad)	100	nc	21	18	18	20	■	■		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). **C3** : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. **C4** : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. **C5** : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). **C6** : valeur de l'Indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec le Maine-et-Loire, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). **C7** : valeur départementale de l'indicateur. **C8** : valeur régionale de l'indicateur. **C9** : valeur nationale de l'indicateur. **C10** : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. **nd** : non disponible. **nc** : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	CPTS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métrop.	France		
C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9					
G - RECURS AUX SOINS AMBULATOIRES *											
187	Personnes ayant eu recours à un médecin généraliste	42 100	87%	nc	105	103	103	100	100	100	CPTS Chalonnes
188	Personnes ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	22 500	46%	nc	112	105	105	100	100	100	Maine-et-Loire
189	Personnes ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	7 060	15%	nc	102 (ns)	103	105	100	100	100	Pays de la Loire
190	Personnes ayant eu recours à un infirmier	14 200	30%	nc	155	121	119	100	100	100	France
191	Personnes ayant eu recours à un orthophoniste	1 170	2,3%	nc	103 (ns)	101	102	100	100	100	↓
192	Personnes ayant eu recours à un ophtalmologiste	15 900	33%	nc	110	105	105	100	100	100	↓
193	Personnes ayant eu recours à un cardiologue	3 670	7,7%	nc	71	72	79	100	100	100	↓
194	Personnes ayant eu recours à un dermatologue	4 200	8,7%	nc	84	87	83	100	100	100	↓
195	Personnes ayant eu recours à un oto-rhino-laryngologue (ORL)	3 010	6,1%	nc	76	85	85	100	100	100	↓
196	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un méd. généraliste ou pédiatre	9 380	91%	nc	104	102	101	100	100	100	↓
197	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un orthophoniste	910	8,9%	nc	103 (ns)	99	102	100	100	100	↓
198	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à un gynécologue	4 350	22%	nc	76	79	85	100	100	100	↓
199	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à une sage-femme	1 880	9,3%	nc	136	107	110	100	100	100	↓
200	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un médecin généraliste	8 230	94%	nc	102 (ns)	102	101	100	100	100	↓
201	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	4 230	46%	nc	109	110	108	100	100	100	↓
202	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	2 000	23%	nc	91	96	96	100	100	100	↓
203	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un infirmier	5 770	66%	nc	144	115	116	100	100	100	↓

* Au moins une fois dans l'année, en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de protection maternelle et infantile (PMI).

Sources et définitions des indicateurs

A et B - DÉMOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS, ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sont issus principalement d'une exploitation des données du recensement de la population de l'Insee. Les **taux** (colonne 4) sont des taux bruts. L'**évolution** (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des taux bruts (ou des effectifs pour les indicateurs 1, 15, 31, 34). Les **comparaisons** à la moyenne nationale sont effectuées sur les taux bruts.

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ARS, ORS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants (population municipale). Évolution 2013-2018 (*RP, Insee*) 2. Solde naturel annuel moyen 2015-2019 (naissances moins décès) (*État civil, Insee*) 3. Solde migratoire annuel moyen 2012-2017 (arrivées moins départs) (*RP, Insee*) 4. Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence 5. Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence (*RP 2017, Insee*) 6. Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2019 (*État civil, Insee*) 7/8/9/10/11. Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus 12. Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus. Évolution 2012-2017 (*RP, Insee*) 13. Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus 14. Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans (*RP 2017, Insee*).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS, ORS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages 16. Nombre moyen de personnes par ménage 17. Part des ménages composés d'une personne seule 18/19/20. Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale 21. Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolution 2012-2017 (*RP, Insee*).

Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans 23/24. Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus (*RP 2017, Insee*) 25. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans 26. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans. Évolution 2012-2017 (*RP, Insee*).

Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus (*RP 2017, Insee*) 29. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 25-64 ans 30. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans. Évolution 2012-2017 (*RP, Insee*).

Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler 32. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 15-64 ans 33. Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2012-2017 34. Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés résidant dans le territoire. Évolution 2012-2017 (*RP, Insee*).

Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage de 15-64 ans, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolution 2012-2017 (*RP, Insee*).

Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Part des foyers allocataires percevant le RSA socle (avec ou sans majoration versable) parmi les foyers allocataires de la branche famille 41. Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations Caf, 31/12/2019 (*Cnaf*) 42. Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2012-2018 (*Cnaf, MSA*).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 43, 54, 58, 64, 68, 70, 76, 79, 80, 85, 86, 92, 93, 101, 103, 104, 107, 108, 110, 111, 119, 123, 127, 130, 135-139, 144, 147-150, 155 sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2017, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affections de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs [cf. Cnam (2019). Méthodologie médicale de la cartographie des pathologies, version G6 (années 2012 à 2017), 69 p.]. L'effectif (colonne 3) correspond au nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : régime général, sections locales mutualistes).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 44, 55, 65, 71, 77, 81, 84, 87, 89, 94, 102, 105, 109, 117, 120, 124, 128, 131, 133, 140, 143, 145, 151, 153 sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes simplifié (DCIRS) du SNDS. Les effectifs correspondent à une estimation du nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2017-2019 (champ : ALD sur liste, hors liste et polypathologies ; tous régimes).

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 46, 52, 53, 56, 59, 66, 69, 72, 91, 97, 98, 112, 114, 154, 157 sont issus d'une exploitation des données du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre moyen de personnes hospitalisées en services de médecine, chirurgie ou d'obstétrique (services dits de "court séjour") au moins une fois au cours d'une année sur la période 2017-2019 (champ : tous régimes, hors séances et nouveau-nés "bien portants"). Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 154).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (60-61), le diabète (83, 106, 142), la polymédication (95), la couverture vaccinale contre la grippe (115) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (126) sont issus d'une exploitation des données du DCIRS et/ou du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

Les indicateurs de mortalité (47-51, 57, 67, 73-75, 78, 82, 88, 90, 99, 100, 111, 113, 118, 121, 125, 129, 132, 134, 141, 146, 152, 156, 158, 159) sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépiDc, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2012-2016. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2012-2016. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur les passages aux urgences (45, 96) sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2019 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

L'ensemble des **taux** en colonne 4 sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge (ou du taux brut pour l'indicateur 62). Elle est représentée selon cinq classes (cf. tableau ci-contre).

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

↓↓ Baisse marquée < -6%/an	↓ Baisse modérée -6 à -3%/an	↔ Relative stabilité -3 à +3%/an	↑ Hausse modérée +3 à +6%/an	↑↑ Hausse marquée > +6%/an
----------------------------------	------------------------------------	--	------------------------------------	----------------------------------

C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

43. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 44. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 45. Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 46. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes 47. IC de mortalité générale 48/49/50. IC de mortalité prématuée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes 51. IC de mortalité évitable par prévention, 0-74 ans (définition OCDE/Eurostat 2019).

D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 52. Part des naissances prématuées (< 37 semaines d'aménorrhée) 53. IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes.

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 54. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 55. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 56. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 57. IC de mortalité générale 58. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 59. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (fractures, luxations, entorses, plaies, traumatismes crâniens...) 60/61. IC d'enfants ayant un suivi buccodentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation buccodentaire, examen buccodentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2016 et le 31/12/2019) chez les : 10-14 ans (nés entre 2005 et 2009) / 15-17 ans (nés entre 2002 et 2004) 62. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Evolution 31/12/2012-2018 (Cnaf, MSA) 63. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire, 2018 (Rectorat d'Académie de Nantes).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 64. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 65. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 66. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 67. IC de mortalité générale 68. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 69. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 70. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 71. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 72. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 73/74/75. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 76. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 77. IC de personnes admises en ALD pour cancer 78. IC de mortalité par cancer 79. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-vasculaire 80. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 81. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 82. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 83. IC de personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2018 ou 2019 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2018-2019, ou ALD en cours pour diabète en 2019) 84. IC de personnes admises en ALD pour diabète 85. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 86. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 87. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 88. IC de mortalité par suicide 89. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 90. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 91. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 92/93. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 94. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 95. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2019 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) [indicateur Stratégie nationale de santé] 96. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 97/98. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 99/100. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 101. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 102. IC de personnes admises en ALD pour cancer 103. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovirovasculaire 104. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 105. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 106. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 83) 107. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 108. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 109. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 110. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 86) 111. IC de mortalité par suicide 112. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 113. IC de mortalité par chute 114. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 115. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2019 et le 29 février 2020 [indicateur Stratégie nationale de santé].

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 116. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 117. IC de personnes admises en ALD pour cancer 118. IC de mortalité par cancer 119. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 120. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 121. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 122. Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein, 2017-2018 (CRCDC Pays de la Loire) 123. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 124. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 125. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 126. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2016 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2016 et le 30/06/2019 127. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 128. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 129. IC de mortalité par cancer de la prostate 130. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 131. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 132. IC de mortalité par cancer du poumon 133. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 134. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 135. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovirovasculaire 136. IC de personnes prises en charge pour maladie coronaire 137. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 138. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 139. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 140. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovirovasculaire 141. IC de mortalité par maladie cardiovirovasculaire.

Diabète - 142. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 83) [indicateur Stratégie nationale de santé] 143. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Maladies de l'appareil respiratoire - **144.** IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique **145.** IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave **146.** IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - **147.** IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement **148.** IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 86) **149.** IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur **150.** IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques **151.** IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement **152.** IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - **153.** IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) **154.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) **155.** IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool **156.** IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - **157.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) **158/159.** IC de mortalité par accident de la vie courante / circulation.

F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT (Exploitation ARS, ORS Pays de la Loire)

Offre de soins de premier recours - Les indicateurs relatifs à la démographie des professionnels de santé libéraux (effectifs et densités) **160-163, 165, 166, 168, 171, 173-175** sont issus d'une exploitation du Répertoire partagé des professions de santé (RPPS) et du répertoire Adeli, au 31 décembre 2020. Les professionnels sont comptabilisés au lieu de leur(s) cabinet(s) d'exercice, sans double compte au niveau du territoire étudié. Sont pris en compte les professionnels exerçant à titre libéral ou mixte (libéral et salariés), hors remplaçants.

L'Accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur de densité flottante qui est calculé au niveau de chaque commune par la Drees. Elle indique pour une profession donnée, le volume de soins ou de professionnels (en ETP), accessibles par les habitants d'une commune, compte tenu de l'offre disponible et de la demande au sein de la commune et dans les communes environnantes. Les indicateurs **164, 167, 170, 172** correspondent à des APL moyennes obtenues en pondérant l'APL de chaque commune composant le territoire étudié par sa population (standardisée par la consommation de soins par tranche d'âge).

160. Densité standardisée (selon le recours par âge) de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) pour 100 000 habitants **161.** Effectif de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) de moins de 60 ans **162.** Part des médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés sur le territoire étudié entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2020 parmi les médecins en exercice en décembre 2020 **163.** Part des médecins généralistes libéraux qui se sont "désinstallés" (départs) sur le territoire étudié entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2020 parmi les médecins en exercice en décembre 2015 **164.** Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux médecins généralistes (libéraux et salariés) en centres de santé, âgés de 65 ans ou moins, 2018, en nombre de consultations et visites "accessibles" par habitant. Évolution 2015-2018 **165.** Densité standardisée (selon le recours par âge) de chirurgiens-dentistes (yc ODF) libéraux pour 100 000 habitants **166.** Densité standardisée (selon le recours par âge) de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes de 15 ans et plus **167.** Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux sages-femmes libérales (âgées de 65 ans ou moins), 2017, en nombre d'ETP pour 100 000 femmes **168.** Densité standardisée (selon le recours par âge) d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants **169.** Effectif de Centres de soins infirmiers, février 2021 (*Finess, Drees*) **170.** Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés en centre de santé, âgés de 65 ans ou moins), 2017, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants **171.** Densité standardisée (selon le recours par âge) de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants **172.** Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux (âgés de 65 ans ou moins), 2017, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants **173.** Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants **174.** Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthoptistes libéraux pour 100 000 habitants **175.** Densité standardisée (selon le recours par âge) de pédicures-podologues libéraux pour 100 000 habitants **176.** Effectif de Maisons de santé pluriprofessionnelles, février 2021 (*Finess, Drees*) **177.** Densité brute de pharmacies pour 100 000 habitants, février 2021 (*Finess, Drees, RP-Insee*) **178.** Effectif de laboratoires de biologie médicale, février 2021 (*Finess, Drees*).

Offre pour les personnes en situation de handicap - **179.** Taux de places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap (IME, IEM, ITEP, institut déficients visuels/auditifs..., y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans **180.** Taux de places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad), y compris accueil de jour, extérieur..., pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans. **181.** Taux de places en établissements pour adultes en situation de handicap (MAS, FAM, foyer d'hébergement, foyer de vie, y compris accueil temporaire, de nuit...) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans **182.** Taux de places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans **183.** Taux de places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans (*Finess février 2021, Drees, RP-Insee*).

Offre pour les personnes âgées - **184.** Taux de places en établissements pour personnes âgées (y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus **185.** Taux de places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), y compris accueil temporaire, de jour..., pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus **186.** Taux de places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (*Finess février 2021, Drees, RP-Insee*).

G - RECCOURS AUX SOINS AMBULATOIRES (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs de recours aux soins ambulatoires **187 à 203** sont issus d'une exploitation du DCIRS et du PMSI MCO du SNDS (champ : tous régimes). Ils prennent en compte les recours en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de PMI. Les effectifs correspondent à un nombre estimé de personnes ayant eu recours au moins une fois au cours de l'année 2019. Les comparaisons à la moyenne nationale sont effectuées à partir d'indices comparatifs (IC, cf. précisions page 7).

187. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste **188.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste **189.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute **190.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier **191.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste **192.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un ophtalmologiste **193.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un cardiologue **194.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un dermatologue **195.** IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un oto-rhino-laryngologue (ORL) **196.** IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste ou un pédiatre **197.** IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un gynécologue médical ou obstétricien **199.** IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un sage-femme **200.** IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste **201.** IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste **202.** IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute **203.** IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier.

Ce document a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire à la demande et grâce au financement de l'Inter-URPS Pays de la Loire.

Il rassemble des indicateurs issus d'exploitations statistiques menées par l'ORS, principalement à partir du Système national des données de santé (SNDS) géré par la Caisse nationale d'Assurance maladie, ainsi que des données mises à disposition par plusieurs partenaires, notamment l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé et le Rectorat d'Académie.

► CONTACT : ORS Pays de la Loire - 02.51.86.05.60 - accueil@orospaysdelaloire.com

► VOIR AUSSI : PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) - <https://www.orospaysdelaloire.com/PISSTER/index.html>

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.